



## Commune de ROUFFIAC

### PROCES VERBAL

### DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08/09/2025

*Nombre de conseillers :*

*En exercice : 15*

*Présents : 12*

*Votants : 12*

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ROUFFIAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. LAFON Christian, Maire adjoint.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 05/09/2025

Présents : Mmes ALPIN Marie-Laure, AZNAR Nathalie, CARENSAC Fabienne, CLERGUE Christel, ESTEVENY Clarion, GONTIER Céline, MM. COGNE David, BOUSQUET François, FONVIEILLE Alain, LAFON Christian, LEVEAUX Stéphane, LHÉROT Pierre-Jean.

Excusés : Mme LUGAN Christine MM. LEMONNIER Alain, TREBOSC Michel.

Mme AZNAR Nathalie est nommée secrétaire de séance.

Après vérification que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20 h 05.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 juillet 2025
- 2- Délibération
  - Actualisation plan de financement MAM – fonds de concours agglo
- 3- Points sur la rentrée scolaire 2024-2025
- 4- MAM : point sur travaux
- 5- Questions diverses

**1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 juillet 2025**

Après lecture faite, le conseil municipal approuve le procès-verbal du 15 juillet 2025.

**2- Délibération**

**07 25 2025 : Actualisation du Plan de Financement : Réhabilitation bâtiment en Maison des Assistantes Maternelles (MAM) – Attribution des marchés de travaux – Attribution des subventions**

Une procédure adaptée ouverte, avec possibilité de négociation, dans le respect de l'article L.2123-1 du code de la commande publique a été lancée le 13/11/2024 par la mairie de Rouffiac avec le concours du cabinet d'architecture POP UP à Albi, en vue d'attribuer les marchés de travaux de réhabilitation d'un

bâtiment en Maison des Assistantes Maternelles.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication sur les supports suivants :

BOAMP et profil acheteur « mp.maires81.asso.fr », ainsi que publication sur le Tarn libre annonces légales, avec remise des offres au plus tard le 21/12/2024 à 18 heures.

Considérant l'analyse des offres présentées le 17/02/2025, la commission communale Adhoc propose d'attribuer les marchés selon le classement proposé dans le rapport d'analyse des offres qui à été rédigé par la maîtrise d'œuvre, comme suit :

Lot 1 : Terrassement Voirie Réseaux :

Entreprise GINESTET TP 36 483.30 € HT

Lot 2 : Démolition Fondation Maçonnerie Gros Oeuvre Clôture :

Entreprise DIAS CONSTRUCTION 53 286.42 € HT

Lot 3 : Parement Façade Enduits

Entreprise RYBICKI CONSTRUCTION 9 034.80 € HT

Lot 4 : Charpente bois Couverture Zinguerie Bardage

Entreprise MDI AQUITAIN 30 038.50 € HT

Lot 5 : Menuiseries extérieures Serrureries

Entreprise MASSOL Didier 40 909.50 € HT

Lot 6 : Doublages Cloisons sèches Plafonds Plâtrerie

Entreprise SAS JACKY MASSOUTIER & FILS 18 650.00 € HT

Lot 7 : Flocage

Entreprise ALLIANCE ISOLATION 2 392.00 € HT

Lot 8 : Menuiseries intérieures

Entreprise MASSOL Didier 15 350.00 € HT

Lot 9 : Electricité Ventilation mécanique sécurité incendie

Entreprise RIGAUD Philippe SAS 14 552.52 € HT

Lot 10 : Chauffage

Entreprise SAS AGENCEMENT CHAPPERT 10 500.00 € HT

Lot 11: Plomberie Sanitaire ECS EFS

Entreprise GAZ MAINTENANCE SERVICE 9 986.00 € HT

Lot 12 : Carrelage Faïences

Entreprise CONCEPT CARRELAGE 11 441.50 € HT

Lot 13 : Peintures Sols souples Nettoyage  
 Entreprise SAS SUP PEINTURE 7 766.54 € HT

Honoraires  
 Entreprise POP UP ARCHITECTURE 27 342.00 € HT

Bureau de contrôle coordinateur CSPS  
 Entreprise BUREAU VERITAS CONSTRUCTION 2 880.00 € HT

Echaffaudage 6 000.00 € HT

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la signature des offres retenues du marché pour la réhabilitation du bâtiment en MAM, il y a lieu de redéfinir le plan de financement.

D'approuver la proposition dont le montant s'élève à **296 613.08 € HT**

D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce projet ;

D'adopter le plan de financement suivant :

DÉPENSES		FINANCEMENT	
	HT		
Lot 1 : Terrassement Voirie Réseaux	36 483.30	CAF	60 000.00
Lot 2 : Démolition Fondation Maçonnerie Gros Oeuvre Clôture	53 286.42	DETR 30%	64 667.00
Lot 3 : Parement Façade Enduits	9 034.80	Fonds de Concours C2a	85 973.00
Lot 4 : Charpente bois Couverture Zinguerie Bardage	30 038.50	Fonds propres	85 973.08
Lot 5 : Menuiseries extérieures Serrureries			
Lot 6 : Doublages Cloisons sèches Plafonds Plâtrerie	40 909.50		
Lot 7 : Flocage	18 650.00		
Lot 8 : Menuiseries intérieures			
Lot 9 : Electricité Ventilation mécanique sécurité incendie	2 392.00		
Lot 10 : Chauffage	15 350.00		
Lot 11 : Plomberie Sanitaire ECS EFS	14 552.52		
Lot 12 : Carrelage Faïences			
Lot 13 : Peintures Sols souples Nettoyage	10 500.00		
	9 986.00		
Honoraires	11 441.50		
Bureau de contrôle coordinateur CSPS	7 766.54		
Echaffaudage			

	27 342.00 2 880.00 6 000.00	
<b>TOTAUX</b>	<b>296 613.08</b>	<b>296 613.08</b>

- de solliciter l'attribution du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.
- d'inscrire les fonds complémentaires au budget 2025.

Après délibération le Conseil municipal approuve à l'unanimité

### **3- Rentrée scolaire 2025-2026**

Le prélèvement automatique pour le paiement de la cantine est proposé aux familles dès ce mois de septembre. Les familles qui souhaitent y adhérer doivent compléter la fiche qui leur a été remise et la ramener au secrétariat de la mairie.

La cantine à « 1 euro » représente 156 repas du mois d'avril 2025 aux grandes vacances. 3 familles en bénéficient soit 5 enfants.

L'école a accueilli en cette rentrée 42 enfants avec 9 PS dont 6 nouveaux.

Les nouveaux horaires ont été validés par l'inspection académique et mis en place sans problème.

### **4- MAM : point sur les travaux**

Les travaux sur la charpente sont terminés.

Les ouvertures sont en cours. La semaine prochaine, il y aura la pose de la porte d'entrée.

Ensuite S+2, électricité et menuiserie

Les cloisons seront montées mi-octobre.

La livraison de la MAM est prévue pour la fin de l'année.

### **5- Questions diverses**

**SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)** : Mme VERNHES propose un rendez-vous le 26 septembre avec les élus afin de faire le point sur le SCoT par rapport aux agriculteurs de la commune.

**PLUi** : Une rencontre est programmée le 24 septembre avec les élus. Un questionnaire leur a été proposé afin de faire un bilan sur le document d'urbanisme et l'évaluation future du PLUi. A l'issu des rencontres avec toutes les communes, un bilan leur sera transmis.

**Coupure d'électricité** : elle est programmée pour le 25 septembre. Les maisons concernées ont été informées par ENEDIS.

**Initiation art floral** : cette initiation aura lieu au Club House 1 mercredi tous les 2 mois. A voir pour gérer la clé + assurance à vérifier ? (intervention prévue sur la salle du bar et non au club house ou autre salle ?).

Courrier reçu d'un liquidateur judiciaire qui reprend le dossier du terrain de Falque concernant la rétrocession des lots du lotissement.

L'éclairage du stade a été posé cet été. Un affichage au boulodrome a été mis en place pour expliquer l'utilisation de l'éclairage.

**Rappel** : les voitures sont interdites sur le parvis de la salle des fêtes.

**EKIDEN** : 3 équipes de Rouffiac sont inscrites pour le 4 octobre.

**Espace sans tabac** : une affiche est à installer à l'école

**Vœux 2026** : la date retenue est le samedi 17 janvier 2026 avec la même formule que l'année dernière.

Fin de séance : 21 h 15

La secrétaire de séance  
Nathalie AZNAR



Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire  
Christian LAFON



